

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2009-2010)  
LE 11 MAI 2010**

**01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif. Elle souhaite la bienvenue aux deux nouveaux commissaires qui sont dans la salle, soit : Madame Chantal Veilleux, circonscription # 9 et Monsieur Claude Deschênes, circonscription # 13.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 MAI 2010 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU, LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MADAME LINDA CREVIER, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Suzanne Gaudette (8)  
Marie-Louise Kerneïs (7)  
Suzanne Tremblay (6)

**MM. les commissaires**

Guy-Paul Beauchemin (22)  
André Dugas (11)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

**Les commissaires représentants du comité de parents**

M<sup>me</sup> Julie Poupart, niveau primaire  
M. Marc Viau, niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>me</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.E.-03131-05-10 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2010

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.01 Liste des comptes – Validation

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

11.01 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Isidore : Patinoire multifonctionnelle à l'édifice Saint-Isidore

11.02 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi : Piste de BMX

11.03 Installations sanitaires – École Piché-Dufrost – Appel d'offres # P-13-028-09

11.04 Réfection des plafonds – École Gérin-Lajoie – Appel d'offres # P-20-038-09

11.05 Travaux de correction des poutres (Phase III) – École de formation professionnelle de Châteauguay – Appel d'offres # P-24-088-09

11.06 Ventilation du sous-sol – Édifice Saint-Joseph (La Prairie) - Appel d'offres # P-23-003-09

11.07 Remplacement des chaudières – Édifice Saint-Viateur – Appel d'offres # P-21-063-09

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

12.01 Prolongement du réseau de fibres optiques à Châteauguay - Appel d'offres STIC-10A

**13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**1. Contrats de transport de type berline ou familial**

Ce sujet est réglé.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**C.E.-03132-05-10**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2010**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au

comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

**CONSIDÉRANT** l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Suzanne Tremblay, commissaire, que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2010.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2010 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, donne des informations sur le dépôt des comptes payés et il mentionne qu'il n'a pas reçu de questions pour la période commençant le 6 avril 2010 et se terminant le 4 mai 2010.

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**C.E.-03133-05-10**

**11.01 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-ISIDORE : PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE À L'ÉDIFICE SAINT-ISIDORE**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

**CONSIDÉRANT** les intérêts communs de la Ville de Saint-Isidore et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la patinoire multifonctionnelle à l'édifice Saint-Isidore;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Isidore joint à la présente concernant l'utilisation et l'entretien de la patinoire multifonctionnelle à l'édifice Saint-Isidore.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-03134-05-10**

**11.02 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-RÉMI : PISTE DE BMX**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Saint-Rémi et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la piste de BMX à l'édifice Saint-Viateur;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi joint à la présente, concernant l'utilisation et l'entretien de la piste de BMX à l'édifice Saint-Viateur.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-03135-05-10**

**11.03 INSTALLATIONS SANITAIRES – ÉCOLE PICHÉ-DUFROST – APPEL D'OFFRES # P-13-028-09**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des installations sanitaires à l'école Piché-Dufrost à **Polyval Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-neuf dollars (183 569,00 \$) avant les taxes; deux cent sept mille deux cent trois dollars et cinquante cents (207 203,50 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 5 mai 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-03136-05-10**

**11.04 RÉFECTION DES PLAFONDS – ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE – APPEL D'OFFRES P-20-038-09**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier,

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection des plafonds à l'école Gérin-Lajoie à **T3P Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre cent quatre-vingt douze mille six cents dollars (492 600,00\$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 28 avril 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**11.05 TRAVAUX DE CORRECTION DES POUTRES (PHASE III) – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY – APPEL D'OFFRES # P-24-088-09**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier et mentionne qu'étant donné que l'appel d'offres est inférieur à cent mille dollars (100 000, 00 \$), le point est donc retranché de la présente séance.

**11.06 VENTILATION DU SOUS-SOL – ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LA PRAIRIE) – APPEL D'OFFRES # P-23-003-09**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier et mentionne que le tout sera reporté dû au dépassement des coûts des soumissions.

**C.E.-03137-05-10 11.07 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES – ÉDIFICE SAINT-VIATEUR – APPEL D'OFFRES # P-21-063-09**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des chaudières à l'édifice Saint-Viateur à **Tuyauterie Expert Inc.** pour un montant forfaitaire de cent dix-neuf mille dollars (119 000,00 \$) avant les taxes; cent trente-quatre mille trois cent vingt-et-un dollars et vingt-cinq cents (134 321,25 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 6 mai 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**C.E.-03138-05-10 12.01 PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES À CHÂTEAUGUAY – APPEL D'OFFRES STIC-10A**

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire, d'octroyer le contrat pour le prolongement du réseau de fibres optiques à l'entreprise **Teltech 2000 inc.** pour un montant de vingt-huit mille dollars (28 000,00 \$) avant taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres STIC-10A et à la soumission du 4 mai 2010;

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**C.E.-03139-05-10 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

A.14.02  
T:\Textes\2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\11 mai 2010 - A.14.02.doc